Sans doute notre société a pour se protéger contre les coups redoublés de ces ennemis le rempart encore solide et à peu près intact de sa foi et de ses institutions chrétiennes; mais, sur les remparts les mieux construits, ne faut-il pas tout de même des combattants, qui forcent l'ennemi à la retraite?

Où sont nos combattants?

ent

oin

ole

ses

la

not

es-

la

)is.

re-

OC

es

te

ne

et

OS

ar 3i-

n,

ail

0-

Je vois bien notre épiscopat, dont le magistère brille comme un phare lumineux dans des nuits sombres, et qui sait prononcer en toute occasion ou le non licet de Jean-Baptiste ou le non possumus des Apôtres. Je vois aussi le clergé tant régulier que séculier, qui, fidèle au drapeau lutte vaillamment dans la plaine, protégeant ainsi les murs assaillis. Je vois de plus un certain nombre de laïques, qui, de côté et d'autre, livrent des combats quelquefois bien importants, et avec un succès marqué. Mais, ceux-là qui sont la foule, et qui souvent possèdent des moyens que nous n'avons pas, sont-ils assez nombreux aux postes d'honneur et à la bataille? En d'autres termes, l'APOSTOLAT LAIQUE est-il suffisamment organisé dans notre pays? J'ose dire que non.

Je prétends que, outre les défenseurs officiels de la religion qui sont ses ministres, il doit y en avoir d'autres, en aussi grand nombre que les circonstances l'exigent. Et ceux-ci sont les fidèles, qui, avec l'obligation de professer leur foi, ont aussi celle de la défendre; les fidèles qui ne peuvent oublier que l'Eglise est leur mère pleine de bonté, de tendresse et de dévouement, offrant à tous avec les bienfaits de la vie le secret du salut, et pour laquelle ils doivent au besoin armer leur bras et soutenir la lutte.

Les Fraternités du Tiers-Ordre n'ont-elles pas leur place marqué au premier rang de ces milices laïques qui doivent marcher à la suite des chefs pour la défense de l'Eglise de Jésus-Christ?

Aussi bien les Tertiaires forment-ils un bataillon d'élite dans l'armée du bien. Des faveurs spéciales de la part de l'Eglise, correspondant à des engagements solennels de leur part, les font participer dans une certaine mesure à la vie de